



Conseil d'administration

315^e session, Genève, 15 juin 2012

GB.315/INS/6(Add.)

Section institutionnelle

INS

Date: 11 juin 2012

Original: anglais

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Avis de décès

Jean-Louis Cartier

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu en mai dernier, de M. Jean-Louis Cartier, ancien représentant du gouvernement de la République française au Conseil d'administration du BIT et délégué à la Conférence internationale du Travail.
2. Jean-Louis Cartier est né en 1937. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), il consacre sa vie professionnelle, entre 1971 et 2002, au ministère du Travail où il exerce d'abord les fonctions de spécialiste des affaires internationales avant de devenir directeur de département au ministère du Travail.
3. Il a pris une part très active aux travaux de l'OIT, aussi bien à la Conférence qu'au Conseil d'administration, au sein de la délégation française pendant de longues années. Il a assisté presque sans interruption aux sessions de la Conférence et du Conseil d'administration entre 1978 et 2002.
4. Le nom de Jean-Louis Cartier est bien connu au BIT et souvent cité en raison de la présidence du Groupe de travail sur la politique de révision des normes qu'il a assumée de 1995 à 2002. Dans le langage des délégués et des fonctionnaires de l'Organisation, ce groupe de travail reste connu sous le nom de «groupe Cartier». M. Cartier a mis ses compétences, sa connaissance des institutions et son sens aigu de la diplomatie au service du groupe, qui a joué un rôle crucial dans la mise à jour et la modernisation du corpus de normes internationales de l'OIT. On peut dire que sans Jean-Louis Cartier la convention du travail maritime, 2006, avec son approche intégrée, n'aurait peut-être jamais vu le jour.
5. Jean-Louis Cartier aurait fêté son soixante-quinzième anniversaire pendant la 101^e Conférence internationale du Travail, en juin 2012. Il affectionnait particulièrement cet événement, qu'il a suivi de près pendant de nombreuses années, notamment en tant que membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations. L'année dernière, dans *Message*, le magazine des anciens fonctionnaires du BIT, il avait signé un article sur la Conférence drôle et émouvant, mais

aussi très instructif: «Le sentiment d'œuvrer pour le bien commun, de faire quelque chose de positif et d'utile, le jeune été doux et accueillant, les longues semaines passées ensemble: la beauté du paysage et du lac, tout cela crée une étrange alchimie, une sorte de complicité naturelle entre tous ceux, venus de partout, qui se côtoient et se retrouvent chaque année à Genève.»

- 6. *Le Conseil d'administration invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à la famille de M. Cartier et au gouvernement de la République française.***